Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260115-DELIB2026_005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 8
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION
08 janvier 2026

2026 – 005: Demande de subvention auprès de la Région Bretagne via la Destination Touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh

l'an deux mille vingt six
le quatorze janvier
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absentes excusées: Marion GUEN donne pouvoir à Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN donne pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que dans le but de développer l'itinérance pédestre dans les Monts d'Arrée, le PNRA travaille sur la création d'un nouveau circuit structurant baptisé le Kalon Menez Are (KMA). Il a été inauguré l'été dernier pour une première portion test de 40 km et devrait s'étendre sur 100 km pour l'été prochain. L'absence d'hébergements de qualité accueillant les randonneurs à la nuitée fait cruellement défaut dans les Monts d'Arrée. Une étude mandatée l'an passé par Monts d'Arrée Communauté avait identifié l'aire à camper de Botmeur comme un point fort pour l'accueil de ces randonneurs. Cependant, l'aire à camper nécessite une mise aux normes du bloc sanitaire, des extérieurs et la pose de nouveaux branchements électriques.

Le montant de la réfection du bloc sanitaire, de la signalétique, des cheminements et aménagements extérieurs est en cours d'estimation et pourrait se chiffrer aux alentours de 80.000 € HT.
Monsieur le Maire précise que ces aménagements pourraient être financés à hauteur de 50 % par la Région Bretagne via la Destination Touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh. Il précise que, conformément aux attentes de la Région, il a sollicité les services d'une architecte d'intérieur pour intégrer le cahier d'inspiration de la Destination Touristique dans les aménagements envisagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants,

- Approuve le projet de réfection de l'aire à camper municipale dont le montant prévisionnel de l'opération est estimée à 80.000 € H.T ,
- Sollicite un financement de la Région Bretagne via la Destination Touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh à hauteur de 50 %
- Autorise le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à cet effet,
- Autorise la prévision budgétaire correspondante pour le budget 2026.

Le Maire
Eric PRIGENT